

Placements financiers :
Comment les gérer pour qu'ils répondent
aux besoins de la Communauté ?

Formation proposée et organisée par

L'Association Ethique et Investissement

le mardi 17 et mercredi 18 septembre 2019

De 9 h à 17h30 (déjeuner sur place)

57 rue Violet 75015 PARIS

*(Métro : ligne 10 station Charles Michel ou Avenue Emile Zola,
ligne 8 station Commerce, ligne 6 station Motte-Piquet Grenelle)*

Fondamentaux :

- Analyser les besoins et définir la politique éthique de la Communauté
- Déterminer l'allocation d'actifs et son suivi
- Choisir ses intermédiaires financiers et assurer le suivi

Le contenu de cette formation a été adapté aux spécificités des Communautés monastiques.

Elle sera animée par Pierre Arquié, membre du Conseil d'Administration d'Ethique et Investissement et ancien Directeur Financier de la Congrégation Notre Dame, accompagné par des professionnels de la finance.

INSCRIVEZ-VOUS en retournant le bulletin d'inscription (dernière page) à l'adresse ci-dessous :

elizabeth.viallatoux@ethinvest.asso.fr

Contact : Elizabeth Viallatoux
Ethique et Investissement
27 rue de Maubeuge
75009 Paris
Tel : 09 71 27 99 32

Plan de formation des deux jours

- Connaître et comprendre les différents types de placements : définition, rentabilité attendue, risque, fiscalité.
 - Monétaire, obligations, actions, fonds de placement, autres types de placement
- Analyse des besoins financiers d'une Communauté :
 - La nécessaire adéquation entre placements et besoins
 - Besoins à court et moyen terme : budget / projets
- Comment inscrire son engagement dans ses placements :
 - L'investissement socialement responsable : définition, historique
 - La responsabilité sociale des entreprises
 - L'investissement responsable et l'investissement solidaire
 - Construire sa charte d'engagement en lien avec l'éthique de la Communauté
 - La finance solidaire
- Déterminer une allocation d'actifs conforme à son projet
 - Les clés de l'allocation : besoins et projets, couple rendement/risque
 - Le bon usage des types de placement en lien avec ma charte d'engagement
- S'organiser en interne et en externe
 - En interne : responsabilités du Conseil, de l'économiste, du comité financier
 - En externe : comment choisir ses intermédiaires financiers, le mandat de conseil ou de gestion.
- Assurer le suivi ; rendre compte au Conseil
 - Les reporting des gérants et des fonds
 - La notion de benchmark
 - Les tableaux de bord de l'économiste
 - L'utilité d'une centralisation de l'information
 - Comment rendre compte au comité financier et au Conseil

Bulletin d'inscription
Formation sur les placements financiers
mardi 17 et mercredi 18 septembre 2019 (9h-17.30)

CIVILITE :

NOM :

PRENOM :

COMMUNAUTE :

FONCTION :

Adresse Mail :

Téléphone :

Adhérent à l'Association Ethique et Investissement en 2019 :

Oui

Non

Mode de règlement de la formation:

- Congrégations **adhérentes** : **390** euros par personne pour les deux jours, repas sur place inclus

- Congrégations **non adhérentes** : **490** euros par personne pour les deux jours, repas sur place inclus

Chèque

Virement*

* Compte Société Générale

RIB : 30003 03190 00050623300 10 IBAN : FR7630003031900005062330010 BIC : SOGEFRPP

Objet « formation E&I »

DATE ET SIGNATURE :